

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 décembre 2021

Date de l'annonce publique : 06/12/2021

Date de la convocation des conseillers : 06/12/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère (excusés).	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2021-12-16 - 1.2	
Point de l'ordre du jour	1.2	
Objet	Convention relative à l'aménagement d'un étang et d'un bassin de sédimentation.	

Le conseil communal,

Vu la convention avec Mme Tanja Frank relative à l'aménagement d'un étang, d'un bassin de sédimentation et autres aménagements connexes avec plantations sur les parcelles cadastrales 858/1999, 858/2000 et 858/2001, lieudit « rue de Bivange », de la section A de Bivange ;

Considérant que la convention est conclue pour une durée de neuf (9) ans et prendra fin le 31/12/2029, prorogeable de périodes de neuf (9) ans ;

Considérant que le syndicat SICONA est chargé de la réalisation du réaménagement naturel prévu par la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention avec Mme Tanja Frank relative à l'aménagement d'un étang et d'un bassin de sédimentation à Kockelscheuer.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 29 décembre 2021

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

